

**ENLÈVEMENT MANUEL DES PLANTES AQUATIQUES NUISIBLES ET DES PLANTES
ENVAHISSANTES DES PLANS D'EAU**

PROJET SI-23-238

Le présent avis ne constitue pas un appel d'offres en régime de concurrence, mais plutôt la publication de l'intention d'accorder un contrat à un fournisseur identifié au présent avis. Les autres fournisseurs peuvent toutefois faire part de leur intérêt envers ce projet et démontrer leur aptitude à mener à bien le contrat, au plus tard à la date et à l'heure de clôture du présent avis.

Cet énoncé de capacité doit clairement indiquer en quoi la proposition du fournisseur satisfait aux exigences demandées. Elle doit comprendre suffisamment de renseignements pour permettre à la Ville d'effectuer l'évaluation des services et travaux proposés.

Les réponses reçues ne seront prises en considération qu'aux seules fins d'aviser ou non s'il y a lieu de recourir à une recherche de prix. Si la Ville de Sainte-Julie juge qu'aucun autre fournisseur n'a réussi à faire la démonstration de sa capacité à réaliser adéquatement le projet, elle se réserve le droit de maintenir sa décision initiale de confier ce contrat au seul fournisseur identifié aux présentes.

Vous êtes avisé, par la présente, que la Ville a l'intention d'inviter à déposer une offre de prix en exclusivité le fournisseur « BioService Montréal inc. » et de négocier un contrat avec celui-ci.

Les documents concernant ce projet peuvent être obtenus à compter du mardi 14 mars 2023 auprès du Système Électronique d'Appel d'Offres selon les coûts et modalités indiqués sur le site du SEAO à l'adresse suivante : www.seao.ca.

Les propositions techniques sans le prix seront reçues jusqu'à 11 h le mardi 28 mars 2023 par courriel à : infrastructures@ville.sainte-julie.qc.ca.

La Ville de Sainte-Julie n'ayant aucune obligation envers les fournisseurs, ne s'engage à accepter aucune des propositions reçues.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cet avis d'intention, veuillez communiquer par courriel à : infrastructures@ville.sainte-julie.qc.ca.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 14 mars 2023.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes

Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate